

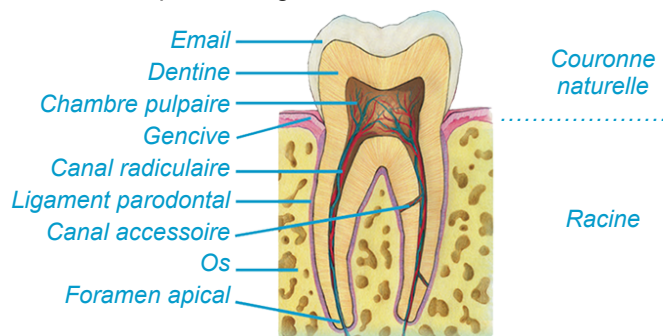
Dans la majorité des cas, votre dent pourra être sauvée par un traitement endodontique. Parfois, une dent ne peut plus être conservée, alors il faudra extraire et la remplacer. Ce document explique les options de traitement et ainsi faire un choix avec votre praticien.

Pourquoi faire un traitement endodontique ?

Plus connu sous le nom « dévitalisation », ce soin malheureusement courant permet de traiter les maladies de la pulpe et leurs complications.

L'inflammation ou l'infection du nerf dentaire peut avoir plusieurs causes : une carie profonde, une restauration mal ajustée, un traumatisme, une fêlure interne.

Si rien n'est entrepris, la colonisation de la pulpe dentaire par des bactéries peut parfois engendrer une douleur et parfois dégénérer vers un abcès.



Comment réaliser un traitement endodontique ?

Tout traitement endodontique répond à des règles strictes d'asepsie. De ce fait, il nécessite la mise en place de la digue dentaire, seul champ opératoire prévenant la contamination de la dent par les bactéries de la cavité buccale et l'ingestion des produits et matériaux dentaires.

Pendant le soin, la pulpe malade est éliminée et l'intérieur de la dent est soigneusement désinfectée à l'aide de solutions antiseptiques. Le canal dentaire est alors obturé par la gutta percha (dérivé naturel de l'hévéa).

Enfin, la dent est reconstituée dans la séance par un matériau coronaire étanche. Après cette étape, la dent continue de fonctionner comme les autres (apparence identique, mastication efficace).

Le traitement endodontique génère une diminution de 5% de la résistance mécanique de la dent alors qu'une carie initiale intéressant par exemple 2 faces de la dent, va générer une perte de 40%.



Qu'est ce qu'un retraitement endodontique ?

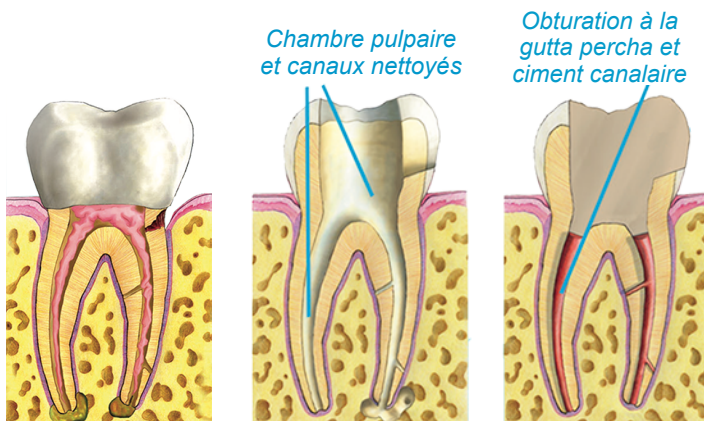
Comme pour tout traitement médical, il arrive que la dent ne guérisse pas après le traitement initial et cela pour de multiples raisons :

- Une anatomie canalaire complexe et non détectée lors de la procédure initiale.
- La présence de bactéries virulentes.
- Un délai trop important pour reconstituer la dent.

Parfois de nouveaux problèmes peuvent survenir sur une dent déjà traitée, tels qu'une nouvelle carie, une restauration devenue inadéquate, cassée, fracturée ou perdue. Dans ces cas, les bactéries buccales re-contaminent la dent et un retraitement s'impose.

Afin d'obtenir le meilleur succès du retraitement endodontique, le praticien devra isoler la dent avec la digue dentaire, retrouver l'accès au matériau d'obturation canalaire et l'éliminer, nettoyer et désinfecter soigneusement tous les canaux et les ré-obturer. Une restauration coronaire étanche d'usage ou provisoire sera alors mis en place immédiatement.

Si le retraitement s'avère inefficace ou impossible, votre praticien pourra avoir recours à une chirurgie endodontique.



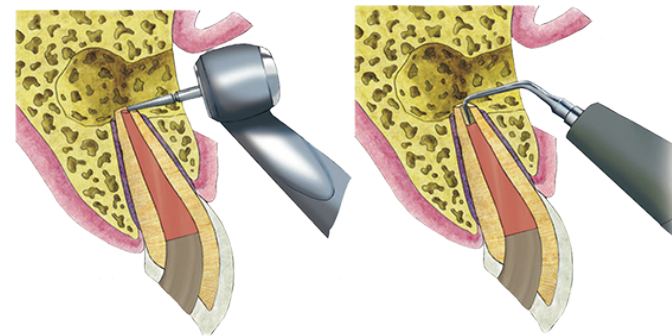
L'endodontie chirurgicale ou résection apicale est indiquée dans les cas suivants :

- Echec du retraitement
- Risques liés à la dépose d'éléments prothétiques
- Extrusion de matériaux hors de la dent
- Zones canalaire inaccessible ou obstacles

C'est un acte chirurgical réalisé sous anesthésie locale qui consiste à éliminer la lésion, sectionner l'extrémité de la racine afin d'accéder au canal infecté pour le nettoyer. Le canal est alors préparé et obturé. La gencive est par la suite suturée. Après plusieurs mois, l'os se reforme autour de la racine.

Comme pour tout acte chirurgical, vous serez prémédiqué afin d'assurer les meilleures suites post-opératoires, vous pourrez reprendre une activité normale dès le lendemain.

A-PRE : Il pourra vous être proposé une prélèvement sanguin réalisé au cabinet dentaire. Le sang recueilli sera centrifugé et « solidifié » pour concentrer les facteurs de cicatrisation, puis par la suite mis en place dans la cavité osseuse.



Qui réalise les traitements endodontiques ?

Les dentistes ont eu une formation en endodontie durant leurs études leur permettant de réaliser la plupart des traitements. Ils peuvent cependant référer les patients à un endodontiste, pour une évaluation ou un traitement présentant certaines difficultés.

Les endodontistes sont des dentistes ayant une compétence par une formation spécifique en endodontie en France ou à l'étranger. Ils possèdent un plateau technique leur permettant de traiter des cas complexes et peuvent avoir une pratique limitée à l'endodontie.

L'endodontiste est un partenaire de votre dentiste omni-praticien. Vous êtes référé pour bénéficier de ses compétences particulières.